

INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

Juin 2014

OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance de la Municipalité du 2 juin 2014	
Permis LATC <i>Ch. de la Lionne 11</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique l'installation d'une pompe à chaleur par sonde géothermique verticale.
Permis LATC <i>Ch. de la Verne 23</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques d'une surface de 26 m ² et constaté que ces travaux ne nécessitent pas d'autorisation particulière.
Permis LATC <i>En Métraude 8</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection de la terrasse et constaté que ces travaux ne nécessitent pas d'autorisation particulière.
Permis LATC <i>Rte de la Roche 4</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection de la toiture et constaté que ces travaux ne nécessitent pas d'autorisation particulière.
Café-restaurant du Chasseur	En date du 27 mai 2014, le Département de l'économie et du sport a délivré la licence de café-restaurant, valable du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018.
Séance de la Municipalité du 10 juin 2014	
Permis LATC <i>Rte d'Oron 12</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à des transformations intérieures du bâtiment ECA n° 153.
Permis LATC <i>Rte de la Goille 27</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la démolition du bâtiment ECA n° 667 et à la construction de deux villas familiales avec quatre places de parc couvertes.
Permis LATC <i>Rte du Pavillon 3</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique le remplacement des tabatières par des velux.
Création d'un trottoir à la route du Grenet	La Municipalité a approuvé le contrat entre l'Etat de Vaud et la commune avec l'entreprise de génie civil.
Autorisation de police	La Municipalité a autorisé la fondation Fairmed à tenir un stand d'information sur la place du Forum les 28 juillet et 12 septembre 2014.
Séance de la Municipalité du 16 juin 2014	
Mobilier, machines et matériel de bureau	La Municipalité a adjugé le remplacement de la photocopieuse de l'administration communale.

Maison de commune	La Municipalité a adjugé la modification des commandes d'allumage de l'éclairage des WC du bâtiment.
Entretien des espaces verts	La Municipalité a adjugé la création d'une prise d'arrosage pour le terrain de football de Saint-Amour.
Vestiaires et buvette du terrain de football de Saint-Amour	La Municipalité a adjugé une nouvelle introduction d'eau pour le bâtiment des vestiaires et de la buvette de Saint-Amour.
Permis LATC <i>Ch. du Vieux Collège 4</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique la fermeture des deux balcons du bâtiment.
Permis LATC <i>Rte de Vers-chez-les-Blanc 2</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection des façades du bâtiment et constaté que ces travaux ne nécessitent pas d'autorisation particulière.
Café crêperie Savignoise	En date du 12 juin 2014, le Département de l'économie et du sport a délivré la licence de café-restaurant, valable du 1 ^{er} avril 2014 au 31 mars 2019.
Séance de la Municipalité du 23 juin 2014	
Elections communales	La Municipalité a pris acte des ordres de convocation, délivrés par le Préfet du district de Lavaux-Oron, pour les élections complémentaires de deux Conseillers municipaux (28 septembre 2014) et du Syndic (30 novembre 2014).
Naturalisation facilitée cantonale	La Municipalité a accordé la bourgeoisie communale à M. Vincenzo Viva, originaire d'Italie.
Eglise	La Municipalité a adjugé le remplacement du haut-parleur extérieur de l'église.
Collège du Jorat	La Municipalité a procédé aux adjudications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Remplacement du lavabo de la cantine par un évier, avec introduction d'une alimentation d'eau. – Réfection de la peinture des murs et boiseries des deux classes.
Permis LATC <i>Ch. de Bellevue 13</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à l'installation de deux citernes à mazout, d'une chaudière et d'un tuyau d'évacuation des gaz froids.
Permis LATC <i>Ch. des Marguerites 2</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection du parapet, des piliers de la terrasse et des façades du bâtiment et constaté que ces travaux ne nécessitent pas d'autorisation particulière.
Permis LATC <i>Ch. de Bellevue 3a</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires thermiques en toiture d'une surface de 8 m ² et constaté que ces travaux ne nécessitent pas d'autorisation particulière.

